

MONTANT DES TRAVAUX : 8,4 M € TTC

MAITRISE D'OUVRAGE : Ville d'Aire-sur-la-Lys (62)

MAITRISE D'ŒUVRE : Paysage & Territoire

TYPE DE MARCHÉ : Mission de maîtrise d'œuvre complète



Contexte

La commune d'Aire-sur-la-Lys est dotée d'une piste cyclable la reliant à la commune de Wittes.

La place du Rivage, d'une superficie d'environ 2 000 m² et inscrite en ZPPAUP, est dédiée au stationnement et est entourée d'une chapelle désacralisée, de commerces et d'habitations. Elle possède de véritables atouts pour devenir un véritable pôle d'intérêt.

La rue de Saint-Omer, qui traverse la place du Rivage, possède un vocabulaire routier.

Les objectifs

Développer l'itinéraire cyclable tout en mettant en valeur le patrimoine naturel et architectural de la ville, faciliter l'accès aux équipements communaux de manière pratique et sécurisée.

Valoriser la place du Rivage et la rue de Saint-Omer de manière à également permettre d'articuler les différentes fonctions présentes : habitations, commerces, Chapelle.

Grandes lignes du projet

- Développement d'un itinéraire cyclable reliant les pôles d'attraction et longeant les zones d'intérêts tels que la rivière
- Prise en compte de l'ensemble des usagers de manière à assurer une bonne cohabitation
- Séparation des commerces de la place par la rue Saint Omer, axe assez fréquenté
- Suppression d'une voie de circulation (3 voies ramenées à 2 voies) permettant de diminuer la vitesse des automobilistes et de rééquilibrer le partage modal
- Création de stationnements minutes au droit des commerces
- Mise en cohérence de l'ensemble de la place et traitement qualitatif de celle-ci par le choix de pavés grès ancien
- Traitement fin du nivellement de manière à proposer un espace plus polyvalent, capable de recevoir des événements occasionnels et permettant le déplacement des PMR

